

Santé publique

Introduction et organisation

OMS (Organisation Mondiale de la Santé), 1946 : structure la santé publique au niveau local, régional et mondial

- ⇒ Interventions sanitaires en cas de crise
- ⇒ Rédaction de règlements sanitaires internationaux

Son but final est **d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible.**

Définition de la Santé, publiée par l'OMS en 1946

« La santé est un état de complet bien être physique, social et mental de la personne.
Ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »

Définition de la Santé Publique, publiée par l'OMS en 1952

« L'art et la science de prévenir les maladies, de prolonger la vie, d'améliorer la santé physique et mentale des individus par des moyens d'actions collectifs. »

La santé de la population devient une **responsabilité politique**. Les gouvernements doivent investir dans des politiques de santé.

Constat de l'OMS sur la France

Identification de deux paradoxes français :

- ⇒ Meilleure espérance de vie après 65 ans **MAIS** le plus fort taux européen de mortalité prématurée
- ⇒ Bonne accessibilité globale aux soins **MAIS** fortes inégalités de santé d'un point de vue géographique et catégories socioprofessionnelles

Pour l'OMS, **la France a le meilleur système de soins au monde**, mais les **disparités sociales et géographiques** de santé y sont les plus fortes d'Europe.

Suite à ce constat : **loi de la santé publique de 2004** qui définit des objectifs et des enjeux

- ⇒ Réduire la mortalité et la morbidité évitables
- ⇒ Réduire les inégalités de santé

Deux objectifs liés : les inégalités de santé expliquent en partie la mortalité prématurée

Amélioration de la santé des populations, processus en 4 étapes :

- **Analyser les besoins sanitaires** : surveillance de la santé des populations
- **Définir les priorités de santé** : en fonction de la fréquence, la gravité et l'évolution de la maladie
- **Mettre en place des actions de santé** : plans (ex : cancer, Alzheimer) ou programmes nationaux (ex : PNNS)
- **Evaluer les actions entreprises** : se fixer des objectifs

Organisation globale de la santé en France

- **Niveau nationale**

HSPC (Haut Conseil de Santé Publique)

- ⇒ Rôle d'**expertise** et d'évaluation, définit les objectifs de SP
- ⇒ *Commission spécialisée* : maladies transmissibles (ex : CTV, Commission Technique de Vaccination)

CNS (Conférence Nationale de Santé)

- ⇒ **Concertation**, communication et expression des besoins de la population entre acteurs et usagers du système de santé

CNSP (Comité National de Santé Publique)

- ⇒ **Rôle de coordination** : élaboration des politiques de santé, analyse d'événements susceptibles d'affecter la santé de la population

InVS (Institut National de Veille Sanitaire)

- ⇒ Observation et surveillance de l'état de santé de la population par le recueil des données
- ⇒ Publication du BEH (bulletin épidémiologique hebdomadaire) et du calendrier vaccinal

ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail)

- ⇒ Protection animale, végétale, évaluation des aliments, AMM pour les médicaments vétérinaires ...

HAS (Haute Autorité de Santé)

- ⇒ Evaluation des médicaments et des actes professionnels, promotion des bonnes pratiques cliniques

Afssaps / ANSM (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé)

- ⇒ Qualités des produits de santé, surveillance et contrôle des effets

INPES (Institut National de la Prévention et de l'Éducation pour la Santé)

- ⇒ Mise en œuvre des plans, programmes, etc...

Agence de la biomédecine

- ⇒ Don, greffe, recherche sur l'embryon, AMP (assistance médicale à la procréation)

- **Niveau régional**

ARS (Agences Régionales de Santé)

- ⇒ Met en œuvre les politiques de santé au niveau régional, l'installation des professionnels de santé, la répartition de l'offre de soin, la qualité et la sécurité des actes médicaux et des produits de santé

CIRE (Cellules de l'InVS en région)

- ⇒ Norme d'hygiène, réponse aux urgences sanitaires, financement des actes de prévention et d'éducation thérapeutiques...

IREPS (Institut régional en éducation et promotion de la santé)